

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DES FINANCES
DIRECTION GENERALE DE LA DETTE PUBLIQUE

PROCES- VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISoire DU MARCHÉ
D'ACQUISITION DES FOURNITURES ÉLECTRIQUES

L'an deux mille vingt-six, le 17^{ième} jour du mois de février, il s'est tenu dans la salle BERTIN MAWAKA de la DGDP, une réunion de la Commission de passation des marchés pour statuer sur le projet d'acquisition des fournitures électriques en faveur de la DGDP.

I. PARTICIPANTS

Ont pris part à cette réunion :

- Monsieur Paulin BOALE BOMOLO, Responsable Administratif ;
- Madame Laurianne LOTIS BI FAILA, Secrétaire Permanent a.i. ;
- Monsieur Pierre BITABITA, Responsable de l'Entité Bénéficiaire ;
- Monsieur Armel SAVY VANGU, Expert Trésorerie ;
- Monsieur Gloire IENGE MUSHARHAMINA, Membre de la Cellule.

II. ORDRE DU JOUR

Un seul point était inscrit à l'ordre du jour, à savoir :

« Attribution du marché d'acquisition des fournitures électriques ».

III. ECHANGES ENTRE LES MEMBRES DE LA COMMISSION

Conformément aux dispositions de l'article 31 du Décret n°23/12 du 03 mars 2023 portant manuel de procédures des marchés publics, les marchés publics d'un montant estimé inférieur aux seuils de passation des marchés par appel d'offre, sont passés par application des règles de bonne gestion de la commande publique, notamment :

- la mise en concurrence d'au moins trois candidats ayant les capacités techniques, financières et juridiques requises ;
- l'attribution du marché au candidat présentant l'offre conforme aux spécifications techniques évaluée économiquement la plus avantageuse attestée par Procès-verbal d'attribution provisoire.

De ce fait, après réception du Rapport d'analyse de la sous-commission, les membres de la Commission chargée d'attribuer provisoirement le marché au fournisseur parmi les trois candidats consultés, ont eu des échanges nourris. 

IV. DÉROULEMENT DES DISCUSSIONS

Le Président de la Commission a procédé à la présentation des candidats avec leurs offres, lesquelles se présentent comme suit :

N°	Noms des candidats	Montants Proposés TTC (en CDF)
1.	Etablissement MK SERVICE	219.375,00
2.	American Trading Company Commerce General American	626.589,00
3.	Société IMCO Sarl.	74.020,00

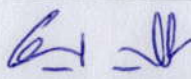
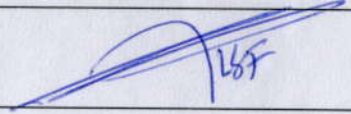
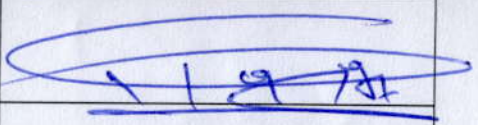
A l'issue de ces discussions, le choix a été porté sur **American Trading Company** pour des raisons ci-après :

- elle a eu à exécuter des marchés similaires ;
- elle dispose des capacités techniques pour réaliser ce projet ;
- l'exhaustivité de son offre rencontre le besoin exprimé par la DGDP et le prix de son offre présentée, soit **CDF 626.589,00 TTC**, est raisonnable.

Commencée à 12h, la réunion a pris fin à 13h.

Ainsi, nous avons dressé et signé le présent procès-verbal aux jours, mois et an que dessus.

Pour la Commission de Passation des Marchés Publics :

N°	Noms et postnoms	Fonctions	Signature
1.	Paulin BOALE BOMOLO	Responsable Administratif	
2.	Laurianne LOTIS BI FAILA	Secrétaire Permanent a.i.	
3.	Pierre BITABITA	Responsable de l'Entité bénéficiaire	
4.	Armel SAVY VANGU	Expert Trésorerie	
5.	Gloire IRENGE MUSHARHAMINA	Membre de la Cellule	